

BILAN DES MESURES RÉALISÉES EN 2021-2022 (rubrique « État de réalisation de la mesure) ET MISE À JOUR DU PLAN 2021-2023 (modifications identifiées en rouge)

Secteurs d'activités	Obstacles	Objectifs visés	Mesures et ressources	Échéances	Responsables	Cibles	Indicateurs de résultats	État de réalisation de la mesure/Mise à jour
Gestion organisationnelle	Accessibilité des lieux et des activités	Améliorer l'accessibilité des établissements du réseau du Conservatoire	Poursuivre les démarches auprès du locateur des établissements pour éliminer les obstacles physiques identifiés selon les priorités établies dans chaque établissement	En continu	Directeur.trice.s des établissements Directeur.trice.s des ressources financières, matérielles et technologiques Responsables administratifs	Collaborer à éliminer ou réduire les obstacles reliés aux lieux ou à l'équipement	Interventions discutées avec le locateur, en cours ou réalisées	Interventions à venir au besoin avec le locateur
		Adapter l'accueil des salles de concerts et de spectacles aux besoins des personnes handicapées	Inviter le personnel visé à visionner les capsules d'autoformation <i>Mieux accueillir les personnes handicapées</i> de l'OPHQ et à remplir le questionnaire d'autoformation.	Périodiquement au début de sessions Janvier 2022 Septembre 2022 Janvier 2023	Directeur.trice.s des établissements	Sensibiliser le personnel d'accueil des salles de concert et de spectacles	Liste d'envoi par courriel	Présentation par la secrétaire générale du plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2023 aux directeurs d'établissement en février 2022 et courriel de suivi précisant chaque action devant être prise par les établissements pour la mise en œuvre du plan, incluant l'invitation à faire au personnel d'accueil de visionner les capsules d'autoformation <i>Mieux accueillir les personnes handicapées</i> de l'OPHQ et de remplir le questionnaire d'autoformation. Une mention de cette autoformation sera faite par courriel à l'ensemble

Secteurs d'activités	Obstacles	Objectifs visés	Mesures et ressources	Échéances	Responsables	Cibles	Indicateurs de résultats	État de réalisation de la mesure/Mise à jour
								des employés du Conservatoire dans le cadre de la journée internationale des personnes handicapées (3 décembre 2022).
			Assurer la diffusion de la mesure de gratuité pour les accompagnateurs de personnes handicapées (Carte d'accompagnement loisir (CAL), de l'AQLPH (Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées).	Périodiquement au début de sessions Janvier 2022 Septembre 2022 Janvier 2023	Directeur.trice.s des établissements Coordonnatrice aux communications et à la stratégie numérique	Diffuser la mesure à tous les responsables de la billetterie du réseau et du personnel d'accueil Diffusion de la mesure de gratuité sur le site Web du Conservatoire	Liste d'envoi par courriel Publication sur le site Web	Mention de la mesure de gratuité dans l'infolettre destinée à la communauté du Conservatoire (édition février 2022) Informations détaillées publiées sur la mesure de gratuité dans la Foire aux questions (FAQ) sur le site web du Conservatoire. À noter : Des équipements sont mis à la disposition des personnes malentendantes dans les établissements de Montréal pour une écoute adaptée des concerts et des productions théâtrales. L'accès à ces équipements a été diffusé dans la Foire aux questions (FAQ) sur le

Secteurs d'activités	Obstacles	Objectifs visés	Mesures et ressources	Échéances	Responsables	Cibles	Indicateurs de résultats	État de réalisation de la mesure/Mise à jour
								site web du Conservatoire.
	Méconnaissance des considérations d'accessibilité des personnes handicapées dans les processus d'acquisition des équipements du bureau	Sensibiliser le personnel administratif à l'approvisionnement accessible	Diffuser le Guide sur l'approvisionnement accessible de l'OPHQ au personnel administratif et le sensibiliser sur son contenu (« L'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées – Guide d'accompagnement, volet équipements de bureau, 2 ^e édition)	D'ici le 31 décembre 2022	Directeur.trice.s des ressources financières, matérielles et technologiques Directeur.trice.s d'établissement	Distribuer aux responsables administratifs le Guide sur l'approvisionnement accessible de l'OPHQ au personnel administratif et le sensibiliser sur son contenu (« L'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées – Guide d'accompagnement, volet équipements de bureau, 2 ^e édition)	Liste d'envoi par courriel	Présentation par la secrétaire générale du plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2023 aux directeurs d'établissement en février 2022 et courriel de suivi précisant chaque action devant être prise par les établissements pour la mise en œuvre du plan, incluant la distribution du Guide sur l'approvisionnement accessible. Responsables administratifs sensibilisés à la question d'approvisionnement accessible lors d'une rencontre d'information tenue en mars 2022. Rappel aux responsables administratifs sur la question d'approvisionnement responsable par la transmission par courriel

Secteurs d'activités	Obstacles	Objectifs visés	Mesures et ressources	Échéances	Responsables	Cibles	Indicateurs de résultats	État de réalisation de la mesure/Mise à jour
								du guide le 25 novembre 2022.
	Accessibilité des documents pour les personnes handicapées	Sensibiliser les employé.e.s responsables des communications avec le public à l'accessibilité pour les personnes handicapées des documents produits par le Conservatoire	Diffuser les outils élaborés par l'OPHQ sur la production de documents accessibles pour les personnes handicapées	D'ici mars 2023	Coordonnatrice aux communications et à la stratégie numérique	Faire circuler aux responsables des communications trois outils élaborés par l'OPHQ pour favoriser la production de documents accessibles : - aide-mémoire sur le traitement d'une demande d'accès à un document ou à un service offert au public pour les personnes handicapées - fiches sur les principaux moyens de communication adaptés - guide de bonnes pratiques à mettre en œuvre afin d'élaborer et de produire des documents accessibles	Liste d'envoi par courriel	Mesure à réaliser
	Méconnaissance des considérations d'accessibilité des personnes handicapées dans les processus de recrutement	Assurer la mise en œuvre du Programme d'accès à l'égalité en emploi du Conservatoire	Mettre en place des mesures d'égalité des chances	En continu	Directrice des ressources humaines et de la rémunération	Respecter la cible indiquée par la CDPDJ pour les personnes handicapées (3 personnes handicapées parmi le personnel enseignant)	Atteinte de la cible indiquée par la CDPDJ pour les personnes handicapées	Les cibles concernant le personnel enseignant demeurent à atteindre. Le Conservatoire a procédé en février 2021 à une première

Secteurs d'activités	Obstacles	Objectifs visés	Mesures et ressources	Échéances	Responsables	Cibles	Indicateurs de résultats	État de réalisation de la mesure/Mise à jour
							Mesures d'égalité des chances mises en place pour favoriser l'embauche de personnes handicapées	embauche d'un employé en situation de handicap. Le comité de sélection formé dans le cadre de la démarche de dotation a été conseillé par une firme externe spécialisée pour s'assurer que le processus soit équitable envers le candidat en situation de handicap.
	Méconnaissance des mesures d'adaptation à la disposition des élèves en situation de handicap, incluant les troubles d'apprentissage	Encourager les élèves à signaler leur condition en toute confidentialité	Créer une fiche d'identification distincte de la fiche santé Assurer le dépôt des documents confidentiels dans un espace virtuel sécuritaire	Pour la session d'automne 2023	Secrétaire générale Registraire Personne responsable du service à la vie étudiante Coordonnatrice aux communications et à la stratégie numérique	Modifier la fiche santé Créer une fiche distincte d'identification de handicap Créer un espace sécuritaire dans le logiciel de gestion des dossiers d'élèves ou à défaut dans un espace virtuel partagé dont les accès sont limités. Sensibiliser la communauté étudiante aux services de soutien qui peuvent être offerts aux élèves en situation de handicap		Un formulaire distinct visant à identifier les situations de handicap a été élaboré. Par ce formulaire, le Conservatoire invite les étudiants ou les parents d'élèves mineurs à divulguer des situations de handicap qui pourraient nécessiter l'application de mesures d'accommodement. Le formulaire sera utilisé lors de la rentrée scolaire de l'automne 2023. Création d'une section dédiée sur le site Web du Conservatoire informant les élèves que des mesures d'aide peuvent être offertes aux élèves

Secteurs d'activités	Obstacles	Objectifs visés	Mesures et ressources	Échéances	Responsables	Cibles	Indicateurs de résultats	État de réalisation de la mesure/Mise à jour
								vivant des troubles d'apprentissage, pour favoriser leur réussite.
		Offrir des accommodements efficaces et équitables	Mettre en œuvre les accommodements dans un souci de cohérence et d'équité dans le réseau	En continu	Directeur.trice.s d'établissement	Faire les suivis requis et assurer le respect des accommodements applicables avec le soutien de la personne responsable du Service à la vie étudiante en vue d'assurer une coordination cohérente et équitable dans l'ensemble du réseau	Accommodements mis en œuvre	Soutien aux directeurs d'établissement par la personne responsable du service à la vie étudiante. Ce travail de soutien vise à coordonner les mesures d'accommodements dans l'ensemble du réseau (mesures déjà en place ainsi que les nouvelles demandes) En cours depuis la rentrée scolaire de l'automne 2022.
		Faire de la sensibilisation au sujet des handicaps incluant les troubles d'apprentissage	Présenter le plan d'action et diffuser les mesures Sensibiliser la communauté aux réalités des handicaps incluant les troubles d'apprentissage	Au plus tard en février 2022 A l'occasion de la semaine québécoise des personnes handicapées (du 1 ^{er} au 7 juin)	Responsable du Service à la vie étudiante Coordonnatrice aux communications et à la stratégie numérique	Présenter le plan d'action et les ressources dans différentes instances (Comité de gestion, Collège des directeurs, Commissions des études, Réunion des responsables de registrariat, etc.) Créer du contenu dans le cadre du mois de la sensibilisation aux troubles d'apprentissage	Présentations du plan d'action aux divers groupes et instances Diffusion d'information sur les troubles d'apprentissage à la communauté du Conservatoire en octobre (par courriel, par infolettre ou autre)	Élaboration et mise en place à l'automne 2021, par le Service à la vie étudiante, de lignes directrices et d'un plan d'action pour guider et coordonner la gestion des demandes d'élèves éprouvant des troubles d'apprentissage. Ce plan a été présenté au comité de gestion et au collège des directeurs, mais

Secteurs d'activités	Obstacles	Objectifs visés	Mesures et ressources	Échéances	Responsables	Cibles	Indicateurs de résultats	État de réalisation de la mesure/Mise à jour
								<p>demeure à être présenté à d'autres instances.</p> <p>Le suivi du plan d'action et son évolution sont assurés par la personne responsable du service à la vie étudiante.</p> <p>Diffusion, dans l'infolettre du 27 mai 2022 d'une capsule sur la participation sociale des personnes handicapées, da le cadre de la semaine des personnes handicapées</p>
		Outils les professeur.e.s du réseau	<p>Offrir des activités de développement sur les troubles d'apprentissage (anxiété, TDA/H, troubles du spectre de l'autisme)</p> <p>Répondre aux demandes de développement professionnel individuel</p>	<p>Session d'hiver 2022-Session d'hiver 2023</p> <p>En continu</p>	<p>Directrice des ressources humaines et de la rémunération</p> <p>Directeur.trice.s des établissements</p>	Offrir une activité de développement professionnel de groupe par année sur les troubles d'apprentissage (anxiété, TDA/H, troubles du spectre de l'autisme)	Formations offertes	La planification de formations sur ces questions est prévue au plan de travail de la direction des ressources humaines et de la rémunération pour 2022-2023

ADOPTION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION

Le présent plan d'action a été adopté le 21 décembre 2021 et mis à jour le 9 décembre 2022 par le conseil d'administration du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec.

Il sera publié en format PDF sur le site Web du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec à l'adresse : www.conservatoire.gouv.qc.ca/

Coordonnées pour joindre un représentant de l'organisation

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts par l'organisation aux personnes handicapées peuvent être adressés à :

Michèle Bernier
Secrétaire générale
Direction générale
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec
225, Grande Allée Est, 3^e étage, Bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2327, poste 7322
Courriel : michele.bernier@conservatoire.gouv.qc.ca

PROJET